

3.6

Avis d'audiences

3.6 AVIS D'AUDIENCES

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF) – FÉVRIER 2021

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
GUY LAMPRON 118869	CD00-1340 CD00-1347	M ^e Marco Gaggino, Président M. Sylvain Jutras, A.V.C., Pl. Fin. M. Frédérick Scheidler	2 février 2021 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, avenue McGill College, 12 ^e étage, Montréal (Québec) H3A 3H3	CD00-1340 : Avoir autorisé une personne à exercer dans des disciplines sans détenir le certificat requis Avoir témoigné de la signature d'un consommateur hors de sa présence CD00-1347 : Infraction pénale ou criminelle ayant un lien avec la profession	Autres
MARIE-LYNE LAJEUNESSE 182137	CD00-1432	M ^e Janine Kean, Présidente M. Jacques Denis, A.V.A., Pl. Fin. M. Louis-André Gagnon	2 février 2021 à 9h30	Par Visioconférence	Fournir de faux renseignements à l'assureur	Sanctions
PIERRE- PHILLIPE MORIN 124506	CD00-1362	M ^e Claude Mageau, Président M. Shirtaz Dhanji, A.V.A., Pl. Fin. M. Frédérick Scheidler	3 février 2021 à 9h30	Par Visioconférence	Falsification ou contrefaçon de signature Défaut d'exercer ses activités avec compétence et professionnalisme Avoir fait signer un document en blanc à son client	Sanctions
JEAN-FRANÇOIS MURPHY- FILIATRAULT 206835	CD00-1451	M ^e Lysane Cree, Présidente	4 février 2021 à 9h30	Par Visioconférence	Avoir fait signer un document en blanc Absence de préavis de remplacement	Culpabilité et sanctions

		Membres à être nommés			Falsification ou contrefaçon de signature	
PASCALE CAUCHI 106308	CD00-1371	M ^e Madeleine Lemieux, Présidente M. Sylvain Jutras, A.V.C., Pl. Fin. M. Pierre Masson, A.V.A., Pl. Fin.	8 février 2021 à 9h00 9 février 2021 à 9h00 10 février 2021 à 9h00 15 février 2021 à 9h00 18 février 2021 à 9h00 19 février 2021 à 9h00 22 février 2021 à 9h00	Par Visioconférence	Non convenance Avoir fait signer un document en blanc à son client	Culpabilité
DANIEL PELLETIER 126355	CD00-1270 CD00-1392	M ^e Lysane Cree, Présidente M. Pierre Décarie M. Kaddis Sidaros, A.V.A.	8 février 2021 à 9h30	Par Visioconférence	CD00-1270 : Absence de profil d'investisseur ou profil d'investisseur non conforme Défaut d'effectuer le suivi approprié et/ou les révisions ponctuelles Défaut d'informer le client des risques liés à l'effet de levier Conflits d'intérêts CD00-1392 : Fournir de faux renseignements à l'assureur	Sanctions

SALVADOR VALDEZ 208875	CD00-1437	M ^e Marco Gaggino, Président M. Guy Julien, A.V.C. M ^{me} Mona Hanne, Pl. Fin.	12 février 2021 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, McGill College, 12 ^e étage Montréal (Québec) H3A 3H3	Utilisation de signatures contrefaites ou falsifiées	Culpabilité
JEAN GRÉGOIRE 115401	CD00-1441	M ^e Madeleine Lemieux, Présidente M. Sylvain Jutras, A.V.C., Pl. Fin. M. Bruno Therrien, Pl. Fin.	16 février 2021 à 9h30	Par Visioconférence	Avoir fait preuve de négligence	Culpabilité
MARIA CARO 155041	CD00-1433	M ^e Lysane Cree, Présidente M. Kaddis Sidaros, A.V.A. M. Shirtaz Dhanji, A.V.A., Pl. Fin.	18 février 2021 à 9h30 19 février 2021 à 9h30	Par Visioconférence	Option non autorisée Absence ABF ou analyse de besoins financiers non conforme Rabais de prime	Culpabilité
HAMID REZA HOMAYOONFAR 219498	CD00-1442	M ^e Lysane Cree, Présidente M ^{me} Diane Bertrand, Pl. Fin. M. Ndangbany Mabolia	22 février 2021 à 9h30	Par Visioconférence	Défaut d'exercer ses activités avec intégrité et honnêteté	Culpabilité

TOMER MARCUS 156418	CD00-1435	M ^e Lysane Cree, Présidente M. Jean- Michel Bergot M. Éric Bolduc	23 février 2021 à 9h30 24 février 2020 à 9h30	Par Visioconférence	Avoir fait preuve de négligence	Culpabilité
CLAUDE NOBERT 125073	CD00-1439	M ^e Claude Mageau, Président M. Stéphane Prévost, A.V.C. M. Frédérick Scheidler	24 février 2021 à 9h30	Chambre de la sécurité financière 2000, McGill College, 12 ^e étage Montréal (Québec) H3A 3H3	Entrave au travail des organismes d'autoréglementation	Culpabilité
DONALD DROUIN 110726	CD00-1401	M ^e Janine Kean, Présidente M. Antonio Tiberio M. Bruno Therrien, Pl. Fin.	25 février 2021 à 9h30 26 février 2020 à 9h30	Par Visioconférence	Entrave au travail des organismes d'autoréglementation	Culpabilité